



Union Régionale des Maires
de Provence - Alpes - Côte d'Azur

LES MATINÉES DE L'ARPE

PRÉPROGRAMME – BULLETIN D'INSCRIPTION

EAU ET ASSAINISSEMENT :

LES COLLECTIVITÉS DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
S'ENGAGENT DANS LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Judi 19 avril 2012 ■ 9H00-13H00
Ecole Internationale de Manosque
(Alpes de Haute-Provence)



Photo GD



Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Dans la continuité des forums de l'eau, l'Agence Régionale Pour l'Environnement et l'écodéveloppement souhaite, lors de cette matinée, sensibiliser les collectivités à la coopération internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, en les guidant et en leur montrant la réciprocité des actions menées.

Comment les collectivités peuvent-elles, à leur échelon, aider à résoudre les problèmes liés à l'eau dans le monde ?

Quels sont les atouts et intérêts pour les collectivités de s'engager dans ces démarches de coopération ?

Matinée animée par Michel PARTAGE, journaliste.

PREPROGRAMME *(sous réserve de modifications)*

8H30-9H00 Café d'accueil

9H00-9H10 Accueil

- Bernard JEANMET-PERALTA, Maire de Manosque
- Christian DESPLATS, Président de l'Agence Régionale Pour l'Environnement

9H10-9H20 Introduction : présentation de la loi « Oudin », contexte législatif

- Michel PARTAGE, journaliste

9H20-10H00 Ouverture

- Patrick ALLEMAND, 1^{er} Vice-Président Relations internationales, Europe et Eurorégion du Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur
- Jean-Pierre VERAN, Président de l'Union Régionale des Maires de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Jean-Louis BIANCO, Président du Conseil Général des Alpes de Haute-Provence
- Nadou CADIC, Délégué Régional de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

10H00-11H00 Première partie - Retours d'expériences en Région PACA

- Annie DUVAL, Déléguée à l'Ecologie et au Développement Durable, Ville de Grasse
- Francis JOSE MARIA, Directeur du Syndicat de la Corniche des Maures
- Eric SVOBODA, Directeur du Service Tourisme et Relations Internationales, Ville d'Aubagne
- Association, O.N.G.

11H00-11H30 Echanges avec la salle

11H30-12H15 Deuxième partie - Pourquoi s'engager dans un tel projet ?

Comment le mettre en œuvre ? Comment le financer ?

- Yannick PREBAY, Directeur des Données, des Redevances et des Relations Internationales à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- Philippe MOUTON, Programme Solidarité Eau, Responsable Antenne Lyon – Méditerranée
- Autres organismes d'accompagnement

12H15-12H45 Echanges avec la salle

12H45-13H00 Conclusion de la matinée

- Michel PARTAGE, journaliste

INSCRIPTION

Matinée d'information sur la **coopération internationale décentralisée dans le domaine de l'alimentation en eau et de l'assainissement** (loi « Oudin-Santini »), organisée par l'**ARPE**, en partenariat avec l'**Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse**.

Destinée aux élus et techniciens des collectivités et notamment aux communes, établissements publics de coopération intercommunale et aux syndicats mixtes chargés des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement.

EAU ET ASSAINISSEMENT :

Les collectivités de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engagent dans la solidarité internationale

JEUDI 19 AVRIL 2012 ■ 9H00-13H00

Amphithéâtre de l'Ecole Internationale de Manosque (Alpes de Haute Provence)

1 ■ Inscription en ligne, jusqu'au jeudi 12 avril 2012

Inscrivez-vous sur le site de l'ARPE : www.arpe-paca.org > Rubrique "Rencontres de l'ARPE"

2 ■ Bulletin d'inscription, jusqu'au jeudi 12 avril 2012

Complétez le bulletin ci-dessous et **envoyez-le** par :

→ Fax : 04.88.71.90.00

→ Courriel : s.toubas@arpe-paca.org

■ Vos coordonnées

NOM : Prénom.....

Représenté(e) par : NOM..... Prénom.....

Accompagné(e) par : NOM..... Prénom.....

Collectivité

Fonction

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Fax

Courriel* @

**Merci d'indiquer votre courriel afin que nous puissions vous transmettre d'éventuelles informations complémentaires*

■ Contacts ARPE

Agence Régionale Pour l'Environnement et l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARPE PACA)

Organisation thématique & inscription ■ Sylvie Toubas ■ Tél. : 04.42.90.90.88 ■ s.toubas@arpe-paca.org

Organisation logistique ■ Bernadette Cosson ■ Tél.: 04.42.90.90.49 ■ b.cosson@arpe-paca.org

■ Contact ARPE le jeudi 19 avril 2012 uniquement ■ 06.20.45.44.89

→ www.arpe-paca.org



ACCÈS

Adresse

- Ecole Internationale de Manosque (Alpes de Haute Provence) - Amphithéâtre
159, Avenue du docteur Bernard FOUSSIER - 04100 MANOSQUE
Tel : 04 92 74 23 11

Itinéraire

- Le quartier dans lequel se situe l'Ecole Internationale de Manosque étant en cours d'aménagement urbanistique, le plan exact n'apparaît pas encore sur la plupart des sites Internet de géo localisation ou sur les systèmes GPS. Vous trouverez ci-dessous l'itinéraire à suivre :

En voiture : Par l'autoroute A51 en venant d'Aix-en-Provence ou de Digne-les-Bains :

- Sur l'autoroute A51 prendre la **sortie 18** « Manosque, Valensole »,
- Au rond point prendre la D 907, direction centre ville,
- Au rond point des « Prés Combaux » (juste après être passé sur le pont qui surplombe le canal EDF) prendre à droite l'Avenue Joseph CUGNOT,
- Au rond point aller tout droit sur l'Avenue du Docteur Bernard FOUSSIER.

Pour plus de précisions : <http://www.ecole-internationale.ac-aix-marseille.fr>

(« Accéder à l'espace de présentation de l'école et aux rubriques disciplinaires » puis « Contact et présentation de l'EIM »)

Stationnement

- Le parking des visiteurs de l'EIM se trouve immédiatement à gauche après avoir dépassé les bâtiments de l'école.

Covoiturage

- www.covoiturage.autoclubaix.com

Tel : 04 42 214 214



L'Ecole Internationale de Manosque

